



HAL
open science

Le financement des universités, les expériences Algériennes et Québécoises misent sous les projecteurs

Rofia Epouse Arzour Abada

► **To cite this version:**

Rofia Epouse Arzour Abada. Le financement des universités, les expériences Algériennes et Québécoises misent sous les projecteurs. 2019. hal-02182938

HAL Id: hal-02182938

<https://hal.science/hal-02182938>

Preprint submitted on 13 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le financement des universités, les expériences Algériennes et Québécoises misent sous les projecteurs

Rofia ABADA épouse ARZOUR Enseignante chercheur/ Doctorante
Laboratoire Ville et Santé
Ecole d'architecture et d'urbanisme de Constantine (Algérie).
Option : Projet Urbain
Email : abadarofia@gmail.com

Résumé :

Pour tout état l'éducation et l'enseignement sont des priorités, ils représentent le fondement même sur lequel se base une société, de part sa transformation, son évolution et son démarquage. Il faut noter que le financement des universités diffère d'un état à un autre, et d'un pays à un autre, l'objectif est de faire de l'enseignement supérieur et la recherche ainsi que de l'université le lieu le plus attractif le plus compétitif et le plus efficace possible.

L'université n'est pas seulement un contenant (bâtiment) mais elle représente aussi un contenu (**Enseignement Supérieur et Recherche ESR**), et le défi auquel feront face les universités de demain est de taille et conséquent.

Il faut donc savoir écouter et entendre l'université, et développer ses sens, afin de mieux cerner les besoins de l'université du futur.

Dans ce travail nous allons parler de l'expérience inédite québécoise en matière d'enseignement supérieur et de recherche (ESR), « *le Québec a mis en action une nouvelle politique de financement des universités en 2018-2019, l'idée était de revoir la politique de financement tracé en l'an 2000, cette nouvelle politique de financement au Québec représente le résultat de la concertation et de la cohésion entre les chefs d'établissements universitaires québécois et le gouvernement.* »¹

Une expérience inédite est riche en données que nous avons décidé de vous présenter, pour lever le voile sur cette nouvelle politique de financement des universités québécoises. Nous tenterons aussi de dresser un état des lieux du financement de l'enseignement supérieur algérien, afin de dégager en quoi consiste la stratégie algérienne dans ce domaine ? Et quelles sont ses atouts et ses faiblesses en comparaison avec l'expérience québécoise.

Mots clés : Université, politique, financement, Algérie, Québec, ESR, Etat.

¹ Politique québécoise de financement des universités, EDUCATION.GOUV.QC.CA, page 10

University funding, Algerian and Quebec experiences are in the spotlight

**Rofia ABADA /ARZOUR Teacher-researcher/ Doctoral student
City and Health Laboratory
School of Architecture and Urban Planning; Constantine (Algeria).
Option: Urban Project
Email: abadarofia@gmail.com**

Summary:

For any state, education and teaching are priorities; they represent the very foundation on which a society is based, through its transformation, evolution and differentiation.

It should be noted that the funding of universities differs from one state to another, and from one country to another, the objective is to make higher education and research and the university the most attractive, competitive and efficient place possible.

The university is not only a container (building) but also a content (Higher Education and Research ESR), and the challenge facing the universities of tomorrow is significant and consequent.

It is therefore necessary to know how to listen and hear the university, and to develop one's senses, in order to better understand the needs of the University of the Future.

In this work we will talk about Quebec's unprecedented experience in higher education and research (ESR), "Quebec implemented a new university funding policy in 2018-2019, the idea was to review the funding policy established in 2000, this new funding policy in Quebec represents the result of consultation and cohesion between Quebec university heads and the government."

An unpublished experience is rich in data that we have decided to present to you, to unveil this new funding policy for Quebec universities. We will also try to draw up an inventory of the financing of Algerian higher education, in order to identify what is the Algerian strategy in this field? And what are its strengths and weaknesses compared to the Quebec experience.

Keywords: University, politics, financing, Algeria, Quebec, ESR, State.

Introduction :

Depuis l'indépendance une croissance rapide en matière d'enseignement supérieur et de recherche a eu lieu, nourrit par plusieurs facteurs économiques et sociaux. L'enjeu est ambitieux et grand, puisque en Algérie particulièrement, le financement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique est assuré par un seul acteur qui est l'état. Face à la mondialisation économique, et à la globalisation financière, et aux crises économiques auxquelles font face les différents pays et états du monde en voie de développement, l'enjeu de la gratuité en la quasi-totalité des études supérieures devient un fardeau de plus en plus lourd à porter pour l'état algérien.

1/ Problématique :

Juste après l'indépendance le nombre d'inscrits à l'université a explosé, l'effectif étudiant a atteint un taux jamais affiché en Algérie. La réalité qui s'en dégage est que la gratuité de l'enseignement a ouvert l'accès à tous. *L'université est devenue ouverte à tous sans exception !* Mais cela n'a pas été sans conséquences. Actuellement est suite à la crise économique que l'Algérie traverse en cette décennie et face à la réalité à laquelle elle se confronte, l'on se pose donc une question cruciale si réellement l'état algérien pourra t'il éventuellement continuer à nourrir financièrement ce secteur ? Et qu'elles seront les conséquences de cette stratégie qui peine à se pérenniser face aux changements et aux mutations économiques auxquelles l'état doit faire face ces dernières décennies ?

2/ Les causes d'une crise sans précédant du financement de l'ESR :

Il faut noter que selon Youcef BERKANE il y a plusieurs causes qui ont fait que l'Algérie se retrouve face à une impasse en ce qui concerne la gestion financière de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique (ESR), nous allons d'ailleurs essayer de les énumérer :

- « L'explosion de l'effectif étudiant suite à l'indépendance de l'Algérie,
- Le financement de l'ESR qui est assuré dans sa totalité par l'état algérien,
- La diminution des ressources suite aux restrictions budgétaires ;
- Gaspillage et consommations sans modérations au sein des universités en ce qui concerne l'hébergement, la nourriture etc.....
- Moyens humains et financiers insuffisants ;
- Une capacité d'accueil au sein des universités en adéquation avec l'effectif des étudiants ;

- Problèmes d'efficacité, de qualité, de gouvernance, etc....
- Problèmes de prise en charge totale des frais de l'ESR. »²

3/ Les conséquences de cette crise financière:

- « Une menace sérieuse en ce qui concerne la qualité de l'ESR,
- Une menace qui a affecté le développement du pays,
- La mondialisation et les changements qui ont affectés d'une façon considérable les formes et les modes de fonctionnement des systèmes de l'ESR ;
- Difficulté pour les pays en voie de développement de suivre ce rythme de mutations socioéconomiques mondiales des pays développés. »³

Carte 1 : Réseau universitaire algérien



Source : site MESRS 2018

² BERKANE Youcef Faculté des Sciences Economiques Université Ferhat Abbas Sétif (Algérie) Le financement de l'enseignement supérieur en Algérie : Contraintes et perspectives, Revue sciences humaines n°23, Juin 2005, pp.5-18

³ Idem

Il faut noter que le réseau universitaire algérien et un réseau conséquent il est constitué de plusieurs universités, centres universitaires et écoles concentré majoritairement au nord de l'Algérie (voir carte1).

« Le réseau universitaire algérien compte Cent six (106) établissements d'enseignement supérieur répartis sur quarante huit wilayas (48), couvrant tout le territoire national. Ce réseau est constitué de cinquante (50) universités, treize (13) centres universitaires, vingt (20) écoles nationales supérieures et dix (10) écoles supérieures, Onze (11) écoles normales supérieures et deux (02) annexes. »⁴

4/ Le système universitaire québécois :

« Le système universitaire québécois est composé de 19 établissements de différents types : des grandes écoles, des universités à vocation générale, des établissements spécialisés ainsi qu'un établissement qui offre exclusivement l'enseignement à distance. Les établissements universitaires se trouvent dans plusieurs régions du Québec, de sorte que l'ensemble de la population québécoise a accès à une grande diversité de programmes d'études universitaires. Alors que l'Université du Québec et ses universités constituantes sont instituées en vertu de la Loi sur l'Université du Québec, les autres établissements sont institués par des chartes et jouissent, à certains égards, d'une plus grande autonomie. »⁵

5/ Financement des universités québécoises :

En 2017-2018, le Ministère accorde une subvention de fonctionnement de près de 3 milliards de dollars aux universités, soit :

- **La subvention générale** composée, entre autres, de subventions normées, du recomptage de l'effectif étudiant, de subventions pour les missions particulières ainsi que de subventions pour certaines universités situées en région;
 - ✓ **Les subventions normées** permettent aux établissements, en tenant compte de leurs caractéristiques et dans le respect de leur autonomie, de remplir leur mission en ce qui touche l'enseignement, le soutien à l'enseignement et à la recherche ainsi que l'entretien des terrains et des bâtiments.

⁴ <https://www.mesrs.dz/reseaux-universitaires>

⁵ Politique québécoise de financement des universités, EDUCATION.GOUV.QC.CA, page 22

✓ De plus, le Ministère accorde un financement total de 63 millions de dollars à neuf établissements pour une **mission particulière** et un financement total de 38 millions de dollars à cinq constituantes du réseau de l'Université du Québec situées en région pour la reconnaissance d'une **mission régionale**.

- **Les subventions spécifiques** : comprennent des subventions visant à répondre à des situations institutionnelles particulières ou à des objectifs et des besoins reconnus par le Ministère ainsi que des subventions pour les établissements fiduciaires.

Avec les bonifications du Plan économique du Québec 2018-2019, le réinvestissement accordé aux établissements universitaires pendant la période se terminant en 2022-2023 s'élève à 1,5 milliard de dollars additionnels sur six ans. À terme, en 2022-2023, le réinvestissement additionnel et récurrent pour les universités s'élèvera à 367 millions de dollars, dont 319 millions de dollars serviront au rehaussement du financement général.

Tableau 1 : Plan de financement du budget 2018-2019
(en millions de dollars, par année universitaire)

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Réinvestissement total sur 6 ans
RÉINVESTISSEMENT							
— Rehaussement du financement général ¹	31,1	153,9	195,1	247,1	290,2	318,9	1 236,3
— Autres réinvestissements	38,2	43,0	47,3	47,8	47,8	47,8	271,9
TOTAL	69,3	196,9	242,4	294,9	338,0	366,7	1 508,2

1. En sus de l'évolution de la subvention pour le financement des variations d'effectifs et du coût de la vie (coûts de système).

Il faut préciser que le rehaussement de financement annoncé dans la plan économique du Québec permettra de :

- ✓ « d'améliorer la qualité de la formation et du soutien aux étudiants ainsi que de favoriser la diplomation et la réussite;
- ✓ d'implanter graduellement la nouvelle politique de financement, à compter de 2018-2019, en s'assurant que tous les établissements en bénéficient. »⁶

« Le Ministère présente une révision importante de la politique actuelle, principalement en ce qui concerne :

- la classification académique des activités et des programmes d'études;
- la grille de pondération de l'effectif étudiant servant à distribuer entre les établissements l'enveloppe budgétaire pour l'enseignement;
- la diminution de l'importance relative des allocations spécifiques;

⁶ Politique québécoise de financement des universités, EDUCATION.GOUV.QC.CA page 22

- le financement des établissements de plus petite taille;
- l’instauration d’un mécanisme de compensation pour assurer la transition vers la politique de financement révisée;
- l’introduction d’enveloppes destinées au financement des mandats stratégiques;
- l’introduction de mesures pour accroître le nombre d’étudiants internationaux. »⁷

Il faut noter que La révision de la Politique québécoise de financement des universités sera mise en œuvre en deux phases :

- **Phase 1 en 2018-2019**, où la majorité des modifications seront introduites dans les règles budgétaires;
- **Phase 2 à compter de 2019-2020**, où les mécanismes pour accroître le nombre d’étudiants internationaux dans les universités du Québec seront graduellement introduits.

6/ Les neuf principes de la nouvelle politique québécoise :



⁷ Politique québécoise de financement des universités, EDUCATION.GOUV.QC.CA page 24

LES PRINCIPES

La nouvelle politique de financement des universités repose sur neuf principes qui ont guidé les travaux.

1. Équité

L'équité signifie que des situations analogues entre établissements devraient être traitées de manière analogue par le gouvernement.

2. Flexibilité

La flexibilité se traduit par la souplesse que le gouvernement laisse aux établissements dans la façon dont ils génèrent des revenus autonomes et utilisent les fonds publics. Cette souplesse permet de soutenir un réseau dans lequel les établissements évoluent selon leurs visions particulières et grâce à une diversité de moyens dans la réalisation de leur mission.

3. Simplicité

La recherche de simplification de la politique de financement devrait se manifester par une réduction du nombre et de la complexité des règles budgétaires et des mesures de reddition de comptes. La simplification doit toutefois se conjuguer avec la nécessité de viser l'équité et l'efficacité du financement.

4. Amélioration du financement de tous les établissements

La structure de financement et les règles qui seront édictées, en incluant le réinvestissement, doivent permettre d'accroître le financement de l'ensemble des établissements universitaires, et ce, à effectif constant.

5. Imputabilité

La reconnaissance de la grande autonomie des universités dans l'utilisation des ressources qui leur sont allouées doit s'accompagner d'une gestion des fonds publics responsable et transparente devant la société et les autorités publiques.

Pour ce faire, les règles de gouvernance devraient être claires, efficaces et en accord avec les orientations gouvernementales en cette matière. Le gouvernement doit disposer des renseignements requis pour être en mesure de s'assurer que les fonds publics sont utilisés de manière optimale et permettent d'atteindre les objectifs poursuivis.

6. Efficacité

Les changements à la politique de financement devraient permettre de contribuer à la mise en œuvre des orientations stratégiques gouvernementales retenues.

7. Prévisibilité du financement

Les universités ont besoin de prévoir, pour une durée aussi longue que possible, le financement auquel elles auront droit. De son côté, le gouvernement veut aussi prévoir les besoins du réseau en ressources financières pour assurer une saine gestion des fonds publics.

8. Transparence

La structure de financement et les règles qui seront édictées devraient être claires et publiques. Ce principe devrait également s'appliquer à la transmission des données statistiques et à la reddition de comptes.

9. Collaborations entre les établissements

Si l'on souhaite maximiser les retombées des investissements publics en enseignement supérieur, la collaboration entre les établissements devrait être fortement encouragée par le mode de financement des universités. Les mesures afférentes qui seront retenues devraient avoir des effets structurants pour l'enseignement supérieur.

Ces collaborations devraient miser sur le concours tant des établissements universitaires eux-mêmes que des cégeps, des collèges privés, des autres établissements d'enseignement et des différents acteurs de la société civile.

Conclusion :

L'état algérien doit obligatoirement prendre des décisions sérieuses en ce qui concerne le financement de l'ESR en Algérie, la gratuité des études supérieures pose actuellement un réel problème face à la crise économique dans laquelle l'Algérie se trouve, le financement de l'ESR doit être nourri par d'autres secteurs tel les entreprises, les partenariats, les donations, et les cotisations des étudiants qui doivent être impérativement augmentées.

L'état algérien se trouve face à une impasse financière, des solutions doivent être installées afin de permettre une meilleure gestion des financements des établissements universitaires.

Il faut faire le pas pour permettre au système de l'enseignement supérieur d'évoluer dans le bon sens, afin d'arriver à suivre le mouvement d'une économie en pleine transformation et mutation.

Bibliographie :

- ✓ BERKANE Youcef Faculté des Sciences Economiques Université Ferhat Abbas Sétif (Algérie) Le financement de l'enseignement supérieur en Algérie : Contraintes et perspectives, Revue sciences humaines n°23, Juin 2005, pp.5-18
- ✓ Politique québécoise de financement des universités, EDUCATION.GOUV.QC.CA, page 22
- ✓ <https://www.mesrs.dz/reseaux-universitaires>
- ✓ <https://infographies.quebec/collections/toutes-les-infographies/products/046-le-reseau-universitaire>